

CHPT LOIRET P. 25M STD HP

Du 12 avr 2013 au 14 avr 2013

Edité le 5 avr 2013 à 17:57 - page 1 -

HORAIRES DE TIR

Association : 0745287 **LA BERRICHONNE**

- * Lieu de la compétition : LA CHAPELLE SAINT MESMIN
- * Cette convocation tient lieu de justification.
- * Ne pas oublier la licence de la saison en cours signée :
 - Par le médecin, attestant de l'aptitude au tir sportif.
 - Par le Président du club, certifiant; dans le cas d'un mineur, être en possession de l'autorisation de la personne exerçant l'autorité parentale (voir règlement SEC § I-1.1).
- * Pour les surclassements (volontaires ou obligatoires) les tireurs mineurs doivent être en possession d'un certificat médical de surclassement établi par un médecin du sport ainsi qu'une autorisation parentale de surclassement.
- * Les armes et équipements doivent être en conformité, Pensez à les vérifier avant la compétition.
- * Equipes à inscrire et régler (par chèque uniquement) sur place, avant les tirs.
- * VU LE NOMBRE DE PARTICIPANTS, IL NE PEUT Y AVOIR DE CHANGEMENT D'HORAIRE.

273	HP F10 -Pistolet Standard 25m	Série	Jour / Heure de tir	Poste
02803532	JANTY Laurent	S2 1	LOIRET P. STD 25M -- Fin --	vendredi 12 avril 2013 à 14:00 1